

# Association amicale des anciens élèves du lycée Montesquieu

**LETTRE D'INFORMATION N°72 – 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2020**

## **Hommages à nos enseignants !**

**par Didier BÉOUTIS, président de l'Association amicale**

L'assassinat, le 17 octobre, dans des conditions atroces, par un « extrémiste islamiste » âgé de 18 ans, de Samuel Paty, enseignant au paisible collège du Bois d'Aulne, à Conflans-Sainte Honorine (Yvelines), pour avoir montré à ses élèves de 4<sup>ème</sup>, lors d'un cours d'éducation morale et civique, des caricatures du prophète Mahomet publiées par *Charlie-Hebdo*, a soulevé, d'indignation, la France entière. Le Président de la République a présidé, le 21 octobre, à la Sorbonne, une cérémonie à la mémoire de Samuel Paty, ce « professeur qu'on n'oublie pas ».

Cet évènement nous ramène au dévouement du corps enseignant, et, pour ceux qui s'en souviennent, des instituteurs de la III<sup>ème</sup> République, qualifiés de « hussards noirs de la République », d'après une expression employée par Charles Péguy, dans *Les Cahiers de la quinzaine* (16 février 1913).

Nos enseignants du lycée de garçons du Mans n'avaient pas l'air de hussards, et n'étaient point vêtus de noir. Ceux qui utilisaient la craie arboraient une blouse blanche (alors que nos instituteurs revêtaient une blouse grise), les autres donnaient leur cours en tenue de ville. La majorité d'entre eux voussoyaient leurs élèves (alors que le tutoiement à l'école primaire était de règle). Mais, il y avait tout de même, chez eux, un côté « hussard noir » (ou blanc !) Plusieurs d'entre eux, d'ailleurs, étaient fils d'instituteurs. Même si nous les critiquions, nous les respections, car nous savions qu'ils étaient porteurs d'un savoir qui nous serait utile dans la construction de notre identité. Mieux, leurs petites manies nous les rendaient plus humains. Ce vieil agrégé de grammaire soucieux de propreté et d'économie qui, à la fin de ses cours, appelait à effacer le tableau et à éteindre les lumières (« *Chiffon ! Néon !* »), au point qu'un surnom lui en est resté. Ce professeur de sciences physiques qui menaçait, au prochain bavardage, d'« en prendre cinq au hasard, et d'en coller la moitié ». Ce professeur d'anglais arrivant au lycée, tenant en sa main le sac de déchets que son épouse lui avait demandé de vider dans la poubelle, en quittant sa maison. Cet enseignant de mathématiques qui, devant une classe inattentive, répétait, plusieurs fois, à haute voix, mais sans être entendu, « *les angles adjacents !* ». Ce professeur d'anglais, à qui nous avons fait croire que la sonnerie de fin de cours avait retenti, et qui s'étonnait de se trouver devant une cour vide. Ce professeur de lettres qui nous demandait, au risque d'être noté sur 10 au lieu de 20, de présenter nos versions sur deux colonnes : le texte latin « rétabli », le texte traduit, et qui, pour les corrigés de rédaction, organisait aussi, deux colonnes, relevant les mauvaises formulations : « ne pas dire » « dire » ! Cet enseignant d'éducation physique, avec ses « bôgres d'âne » assénés aux élèves trop indolents... Cet autre enseignant, qui riait à gorge déployée, alors que son mégot restait collé à sa lèvre inférieure... Tous ces enseignants, on a bien profité de leurs leçons, et ce qu'on a réalisé, dans notre vie, on leur en est, peu ou prou, redevables !



*Parmi nos « hussards blancs » des années 60 : de g. à dr : rang du haut : Roland Pilou (lettres) ; Jacques Poutot (allemand) ; Elie Batut et Edmond Durand (surv. généraux) ; Bernard Haldenwang (math) ; Robert Raoul (math) ; Jean Lefranc (philo) ; Jean Framboise (lettres) - rang du dessous : Marcel Cardera (lettres) ; Pierre Chaniac (lettres) ; Roger Dupont (math) ; Yves Guyomard (math) ; François Mansart (hist-géo) ; Charles Bouzat (sc. physiques) ; Marcel Lambinet (sc. physiques) ; Léon Rivière (éd. physique)*

## LA VIE DU LYCÉE ET DE L'AMICALE

### Les Journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre

Les Journées européennes du patrimoine, sur le thème « *Patrimoine et Éducation : apprendre pour la vie !* », fixées au samedi 19 et au dimanche 20 septembre, ont été, heureusement, maintenues ! Sous un beau temps, et, bien entendu, dans le respect des « gestes-barrières », Didier Béoutis, Jean-Pierre Rouzé et André Vivet ont pu accueillir les visiteurs et leur faire une visite historique des bâtiments du lycée et de la chapelle. On a compté, cette année, un nombre plus important de visiteurs (dû, peut-être, à la fermeture d'autres sites), nous conduisant à dédoubler la deuxième visite du samedi.

Les groupes sont constitués de visiteurs qui, dans leur grande majorité, n'ont pas de lien avec le lycée : une preuve que notre établissement et la chapelle sont considérés comme des éléments du patrimoine architectural et historique mançais. Pour des raisons bien compréhensibles, le Salon du livre du Mans, prévu les 16 et 17 octobre, n'a pas été organisé. Nous espérons pouvoir y retrouver notre stand, l'année prochaine !

### Assemblée générale, tenue le samedi 17 octobre

La fermeture du lycée, à partir du 16 mars, dans le cadre des mesures de sécurité sanitaire, nous avait contraints à différer notre assemblée générale ordinaire annuelle et le banquet qu'avait accepté de présider Agnès Besnard, ancienne élève du lycée, adjointe au Maire du Mans, que nous avions fixés au samedi 4 avril. Grâce à l'autorisation de M. le Proviseur, nous avons pu reporter notre assemblée générale au samedi 17 octobre, dans la salle des Actes, munis tous du masque et dans le respect scrupuleux des « gestes barrières ».

De cette année « normale » 2019, le rapport d'activités présenté par Didier Béoutis, et le rapport financier, présenté par François Barthomeuf, ont été approuvés à l'unanimité. Il a été aussi dit un mot sur les activités de l'année 2020, qui a limité nos activités (moins de réunions, annulation du Salon du livre du Mans), même si nos autres activités (recherches, enrichissement du site, publication de notre lettre d'information) se sont poursuivies.

Il s'agissait aussi de renouveler conseil d'administration et bureau, et notamment pourvoir au remplacement d'un de nos vice-présidents, Jean Lamare. Celui-ci, après de longues années durant lesquelles il avait occupé les postes de trésorier, puis de vice-président, désirait légitimement prendre un peu de champ, tout en indiquant qu'il restait membre du conseil d'administration et disponible, notamment pour assurer les visites du lycée. Le choix s'est porté sur Danièle Réolid-Maignan, ancienne élève du lycée Berthelot, ce qui permet d'améliorer l'équilibre entre hommes et femmes, et entre représentation des lycées masculin et féminin.

La composition du conseil d'administration est, désormais, la suivante : Didier Béoutis (*président*) ; Claude Jean et Danièle Réolid-Maignan (*vice-présidents*) ; André Vivet (*secrétaire-archiviste*) ; Jean-Pierre Rouzé (*secrétaire-adjoint*) ; François Barthomeuf (*trésorier*) ; Jacky Bouvet ; Jean-Paul Couasnon ; Guy Debeurre ; Jean-Pierre Guyard ; Jean Lamare ; François Marzorati ; Alain Renoux.



De g. à dr., on reconnaît André Vivet ; Martine Robineau ; Jean-Luc Painaut ; Jean-Pierre Guyard ; Alain Renoux ; Claude Jean ; Danièle Réolid-Maignan ; Didier Béoutis ; Agnès Besnard ; Claude Ehermann ; Jean-Pierre Rouzé ; Marie-Claude Rousseau

Pour des raisons sanitaires, nous avons dû renoncer à l'organisation du banquet, remplacé par un apéritif après la clôture de l'assemblée générale. Invitée d'honneur prévue pour le banquet, Agnès Besnard a bien voulu accepter de le rester, pour l'apéritif. Lors d'une émouvante et brillante intervention, montrant son attachement à notre établissement, notre invitée a notamment évoqué tout le bénéfice que la fille d'agriculteurs de Saint-Marceau a pu tirer de l'enseignement reçu dans les lycées du Mans -et particulièrement le nôtre-, qui lui a servi d'ascenseur social ».

### **La rentrée des classes au lycée**

Le lycée a fait, comme les autres établissements sa « rentrée », le 1<sup>er</sup> septembre, sous la direction de M. Stéphane Blardat qui entame sa troisième année de provisorat et de Mme Anne Hulot, proviseure adjointe. L'administration et les enseignants s'efforcent d'organiser les enseignements dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Un « protocole » a été établi pour les élèves, pour les cas de « symptômes évocateurs », de « tests positifs » et de « cas contact ». Par ailleurs, la « semaine dédiée à la démocratie scolaire (5 au 9 octobre, élections des représentants dans les différentes instances) a été marquée par des taux de participations inédits (25% chez les parents d'élèves ; 82% chez les personnels enseignants ; 81% chez les agents ; 86% chez les élèves et étudiants). Les 47 classes ont désigné leurs délégués et éco-délégués.

### **DES NOUVELLES DES ANCIENS**

#### **LES DÉCÈS**

#### **Bernard Coudérat (1931-2020), professeur de dessin (à partir de 1968)**

Nous apprenons avec peine le décès de Bernard Coudérat, survenue le 11 octobre, à l'âge de 89 ans. Bernard Coudérat avait enseigné le dessin graphique dans les classes préparatoires scientifiques de notre lycée, avant de le faire au collège militaire du Mans et au Prytanée de La Flèche. Il vivait au Mans. Ses obsèques ont eu lieu, le 16, en l'église Sainte-Jeanne d'Arc, au Mans. À son épouse Nicole, à sa famille ; nous transmettons nos condoléances attristées.

#### **Jean Daunay (1927-2020), élève au lycée de 1932 à 1945)**

Avec le décès de Jean Daunay, survenu le 16 septembre, à l'âge de 93 ans, c'est un de nos plus anciens adhérents qui disparaît. Né, au Mans, le 6 mai 1927, notre camarade a été élève du lycée de 1932 (classe enfantine), jusqu'à 1945 (Math'élém'), avant de suivre les classes préparatoires scientifiques au lycée Saint-Louis, à Paris. Après avoir été maître d'internat à Bernay, Évreux et au Mans, pour financer ses études -et un service militaire en Algérie-, il revint dans sa ville natale pour exercer comme inspecteur des poids et mesures, devenant ensuite ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines.. Marié, père de trois enfants, Jean Daunay eut, parallèlement à ses activités professionnelles, des engagements dans la réserve militaire (colonel de réserve, il présida l'Association des officiers de réserve de la Sarthe). Titulaire de plusieurs distinctions (dont celles de chevalier de la Légion d'honneur et officier dans l'ordre du Mérite), Jean Daunay eut aussi un engagement municipal, comme adjoint au Maire du Mans Jacques Maury, de 1965 à 1977. Marié, Jean Daunay était père de trois enfants, grand-père à huit reprises et une fois arrière-grand-père.



#### **Michel Serceau (1941-2020), élève au lycée en 1953-54, puis 1960-61**

Notre camarade le docteur Philippe Fragu nous a informés du décès, survenu le 20 octobre, à Marseille, à l'âge de 78 ans, de son ami Michel Serceau. Né au Mans, le 26 janvier 1941, Michel Serceau était le fils des exploitants de la salle de cinéma *Le Patis*. Michel et son frère cadet Daniel vécurent donc, dès leur plus jeune âge, dans une atmosphère cinématographique qui inspira leur carrière, puisque tous deux la consacrèrent au cinéma, à son étude et à son enseignement !



*Photos : Au lycée, en 1960... et beaucoup plus tard !*

Michel fut élève dans notre lycée (classe de 5<sup>ème</sup> en 1953-54), avant de poursuivre des études au collège technique du Mans (actuel lycée Gabriel Touchard). Pourvu d'un baccalauréat technique, mais passionné de littérature et de cinéma, il sollicita de Gérard Genette,



son admission dans la classe de Lettres supérieures du lycée, demande qui fut acceptée. « *Il n'y aura aucun problème, dès lors que vous êtes motivé* », lui précisa Genette. Michel Serceau poursuivit ensuite ses études supérieures à la faculté des lettres de Caen. Il fit son service militaire, dans le cadre de la coopération, au Maroc, puis revint enseigner dans la région parisienne.

Michel fut donc bercé, dès son enfance par les films du grand cinéma populaire (américain, français, italien) que diffusaient ses parents dans la salle du Patis. Puis, ce fut la découverte du cinéma d'auteur dans les ciné-clubs. Il animera alors, au *Patis*, un des premiers cinémas d'art et essai.

Docteur d'État en études cinématographiques en 1984 (sur une thèse portant sur *Les modes et niveaux d'implication du spectateur dans le film de genre*), Michel Serceau étudiera notamment la réception du cinéma selon les publics et les lieux de diffusion, les relations du cinéma avec la littérature. Chargé de cours aux universités de Paris III, Paris IV et Paris X-Nanterre (en 1989), il termina sa carrière comme professeur à l'Université de Marseille.

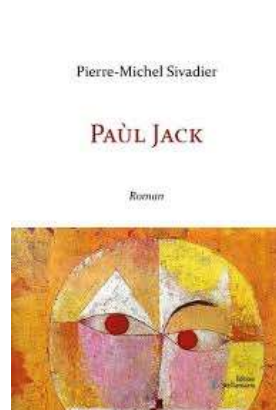
Michel Serceau a publié une vingtaine d'études sur le cinéma, notamment sur *Roberto Rossellini* (1986), *Nicholas Ray* (1989), *L'adaptation cinématographique des textes littéraires – Théories et lectures* (1999), *Éric Rohmer* (2000), *Le cinéma et l'imaginaire, propositions pour une théorie du cinéma narratif* (2009), *Le mythe, le miroir et le divan, pour lire le cinéma* (2009), *Y-a-t-il un cinéma d'auteur* (2014), *Le cinéma fait sa littérature* (2020), ainsi que des études sur les cinémas du Maghreb et du monde arabe. En collaboration avec Claude Forest, il publiera, en 2014, sous le titre *Le Patis, une salle de cinéma populaire devenue salle d'art et essai 1943-1983*, l'histoire de « sa » salle... Michel Serceau et sa famille revenaient régulièrement dans la Sarthe, à Mont-Saint-Jean, où ils possédaient une résidence secondaire.

## **LES PUBLICATIONS**

**« *Paül Jack* » par Pierre-Michel Sivadier (198 pages, 20 €, éd. Stellamaris)**

Élève au lycée de 1976 à 1979, Pierre-Michel Sivadier est un artiste aux multiples facettes : compositeur de musique, pianiste, chanteur, qui se produit régulièrement en France et à l'étranger. Il s'est notamment produit au Mans, les 4, 5 et 6 août dernier, dans le cadre des « Soirs d'été » organisés par la Municipalité., dans une nouvelle création intitulée « *Poétiquement actuel !* », où il chante, entouré de jeunes musiciens. Sa prestation du 6 août s'est déroulée dans la chapelle de l'Oratoire. Son site [pierremichelsivadier.free.fr](http://pierremichelsivadier.free.fr) permet de connaître ses créations, et en mesurer l'ampleur, la diversité et la qualité. Il a travaillé pour lui-même, mais aussi collaboré, notamment, avec Jane Birkin, Christian Vander, Céline Caussimon, Lambert Wilson. Il enseigne les musiques modernes au Conservatoire de Paris.

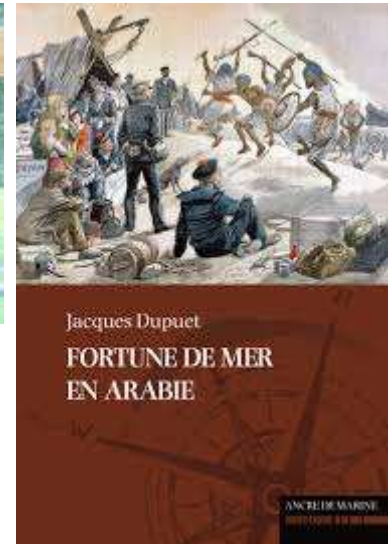
L'artiste est aussi écrivain. Sous le titre *Paül Jack*, il vient de publier, en juillet son troisième roman. Il s'agit de la vie de deux artistes musiciens -Paül et Jack- racontée de façon « fragmentaire et éclatée ». À l'entame de l'ouvrage, l'auteur indique : « *Ce roman fut achevé avant la pandémie de 2020. Depuis, la littérature, les arts, les sciences, la musique s'en trouvent bousculés, bouleversés. Nul doute qu'on écrira désormais différemment. Cependant, le portrait de deux musiciens livre une photo de la vie d'artiste de 2017 à 2019 qui, je crois, reste vivace* ». C'est dire l'importance de ce témoignage. Selon l'écrivaine Françoise Gard, ce livre est « *un édifice, un mille-feuille de sensation et de sentiments. Une écriture de poète, affranchie des conventions narratives. Elle touche par la pudeur de sa mélancolie, par sa fantaisie, par l'opacité réaliste qui nous renvoie à l'inconnissance de l'objet aimé* ». Donc, un livre à lire !



« *Chronique d'enfance en Sarthe* » (11 €, éd. du Borrégo) et « *Fortune de mer en Arabie* »  
par Jacques Dupuet (18 €, éd. Ancre de Marine)

Chronique d'enfance en Sarthe

Jacques Dupuet  
**Chronique  
d'enfance en Sarthe**



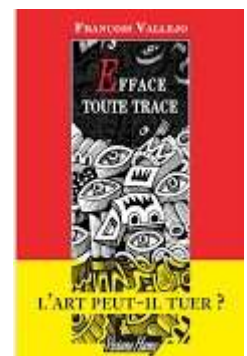
*Les deux passions de Jacques Dupuet : son terroir sarthois et la marine au long cours*

Né en 1934 à Soulligné-Flacé (commune de 600 habitants, à 20 km à l'ouest du Mans), fils d'instituteurs, Jacques Dupuet fut élève de notre lycée, de 1944 à 1951 (6<sup>ème</sup> à Math'éléme', avant de poursuivre ses études au lycée Saint-Louis à Paris, et faire toute sa carrière dans la marine marchande, comme officier, sur mer, puis sur terre. Vivant près de Versailles, notre camarade a déjà publié un ouvrage *Marin* (éd. Ancre de Marine), où il raconte le monde de la marine marchande. Cette année, notre camarade a publié deux ouvrages. Le premier, intitulé *Fortune de Mer en Arabie*, évoque l'incroyable histoire de *L'Amiral Gueydon*, un paquebot de la société des Chargeurs réunis, disparu, le 30 juillet 1903, à la suite d'une tempête dans l'Océan indien. Le paquebot est donné comme perdu corps et biens. Avec tout son sang-froid, le capitaine Logre réussit à échouer sur la côte d'Oman, et de repartir sur des boutres mis à disposition par les indigènes, avant d'être recueilli par un navire russe !

Dans *Chronique d'enfance 1939-1945*, Jacques Dupuet évoque, année après année, ses souvenirs d'enfance à Soulligné-Flacé, avec un père mobilisé, prisonnier de guerre, puis de retour après une évasion. Il rappelle une vie rurale bien disparue de nos jours, avec un artisanat lié au cheval (charron, bourrelier, maréchal-ferrant), le semis souvent fait à la main, l'absence d'électricité et d'eau courante dans de nombreux logis... Entré au lycée en 1944, alors que ses parents sont en poste au Mans, l'auteur évoque, dans les dernières pages, quelques souvenirs de sa vie lycéenne, comme le grand monôme à l'annonce de la capitulation allemande, le 8 mai 1945, et une rédaction fort à propos donnée par son professeur de quatrième, en l'occurrence M. Berger. Ce livre est vraiment à lire, pour deux raisons au moins : le tableau d'un village rural, il y a seulement trois quarts de siècle (il rappellera des souvenirs aux anciens et sera très instructif pour les plus jeunes), et, bien entendu, ses souvenirs de jeune lycéen !

« *Efface toute trace* » par François Vallejo (288 pages, 19 €, éd. Viviane Hamy)

Né, au Mans, en 1960, passé par notre lycée, François Valléjo enseigne au lycée du Havre, tout en écrivant des romans régulièrement salués par la critique, plusieurs d'entre eux ayant été présélectionnés sur les listes du Goncourt (*Ouest* a reçu le prix du Livre Inter en 2007). Publié en octobre, son dernier roman *Efface toute trace* entraîne le lecteur dans une histoire policière dans le monde artistique international, avec les morts violentes de trois collectionneurs fortunés, à Hong-Kong, New-York et Paris. Un expert est chargé d'élucider ces meurtres, mais le temps presse, car de nouveaux accidents surviennent... Un très bon « Valléjo », palpitant et bien écrit, qui pose aussi le statut de l'artiste dans nos sociétés capitalistes et dématérialisées...



## ***Les souvenirs de Jean-Pierre Landais, proviseur du lycée Montesquieu de 1994 à 1999***



Né à Martigné-sur-Mayenne (Mayenne), Jean-Pierre Landais (\*), après des études de langues à l'Université de Rennes, enseigna l'Allemand, dans son département : lycée de jeunes filles de Laval, École normale d'instituteurs de Laval, collège d'enseignement secondaire d'Évron, et ce, tout en exerçant des responsabilités syndicales dans l'Éducation nationale. Passé, en 1974, dans l'administration des établissements, il occupa les fonctions de principal de C.E.S. à Luçon, et à Nantes, puis de proviseur au lycée Sud du Mans (1991) et du lycée Montesquieu (1994), où il succéda à Jean Pandolfi. Jean-Pierre Landais resta cinq années jusqu'à 1999, année de son départ en retraite. Son successeur fut Michel Chicard. L'époque de son provisorat a coïncidé avec les travaux de rénovation du lycée, entrepris par la Région des Pays-de-Loire. Désormais installé à Nantes, Jean-Pierre Landais, qui est adhérent de notre Amicale, reste très attaché à notre établissement dont il a conservé de nombreux souvenirs. Il nous a fait parvenir deux textes qu'il a rédigés : « Le logement du Proviseur » et « La rénovation-modernisation du lycée Montesquieu » - un véritable récit des travaux, rédigé de mémoire, mais qui reste précis - et que nous nous faisons un plaisir de publier.

(\*) On lira une notice très complète de Jean-Pierre Landais, rédigée par Gérard Boëldieu et Jacques Girault dans le dictionnaire *Maitron* en ligne (<https://maitron.fe/spip.php?article136845>)

*Au lycée, en 1996*

### **La rénovation-modernisation du lycée Montesquieu (1994-1997)**

Après avoir été Principal de collège, j'arrive au Mans au LEGT (lycée d'enseignement général et technologique) « Le Mans Sud », à la rentrée de septembre 1991. Ce très gros établissement (lycée et lycée professionnel statutairement séparés) compte de plus de 2400 élèves. Il est excentré, plus neuf, mais moins bien considéré (!) que le lycée Gabriel Touchard.

La rentrée est l'occasion d'un renouvellement presque total. Ne restent en effet de la précédente double équipe de direction que le chef de travaux, agrégé et nommé sur le lycée et le Proviseur-adjoint du LP. Sont donc nouveaux arrivants, les deux Proviseurs, l'intendant, et côté lycée, la Proviseure-Adjointe.

Bien avant la prise de fonction, nous avons pu nous concerter, nous accorder pour gérer en commun tout ce qui pouvait l'être, et tout de suite travaillé à rapprocher ce qui pouvait l'être immédiatement : la gestion de l'Internat et celle des salles spécialisées et les ateliers du secteur industriel. Je connais là, déjà, le lancement de lourds travaux d'extension - rénovation - modernisation ...

Attiré par l'image peut-être candide qu'en donnait mon épouse qui y était documentaliste, je demande au bout des trois ans réglementaires de présence à « LMS » ma mutation pour Montesquieu qui est susceptible d'être vacant. En effet mon ami Jean Pandolfi, que je connais depuis longtemps et avec qui j'ai en commun l'amour de la Corse et celui de la littérature (nous étions tous deux membres de la Société des amis de Louis Aragon et d'Elsa Triolet), doit muter, pour pouvoir bénéficier d'avantages statutaires.

Je rappelle que Jean Pandolfi, censeur de Montesquieu depuis 1977, avait assuré l'intérim du poste de proviseur, dans des conditions tragiques (le décès de Philippe Gille) en septembre 1982, avant d'être nommé officiellement - j'avais soutenu sa candidature, étant alors délégué du personnel en commission administrative académique, car l'Administration centrale, en général, n'était pas favorable à une promotion d'emploi « sur place »-

À son poste de censeur, succéda Mme Françoise Delbègue, nommée ensuite proviseure du lycée Marguerite Yourcenar, à l'ouverture de celui-ci.

Dans un premier temps, il n'obtient rien -et moi non plus, par conséquent-, mais il avait aussi postulé pour l'étranger et la procédure est plus tardive. Quand il obtient Marrakech, le poste de Montesquieu devient réellement vacant. Je reste en lice, je suis nommé ...

Avec mon arrivée à Montesquieu, là aussi, l'équipe de direction se renouvelle, Guy Milou, qui vient de réussir le concours de recrutement de chef d'établissement, arrive en remplacement de Philippe Guittet, appelé à piloter l'ouverture du lycée André Malraux à Allonnes, alors encore en construction. J'en prends pour cinq années de travaux !

### **Une rénovation nécessaire du lycée**

On le sait, Montesquieu avait été lycée d'État -dénomination commune et ancienne de la plupart des lycées du chef-lieu de chaque département. Cela signifiait que leur maintenance et leur rénovation éventuelle restaient à la charge des rectorats, qui n'avaient qu'un maigre budget à répartir, les municipalités étant appelées à la rescousse. Ainsi la Communauté Urbaine du Mans avait-elle déjà entrepris, avec succès, d'importants aménagements (cuisines, demi-pension, CDI).

En vertu des lois de 1985 qui attribuent aux Régions la propriété des lycées et leur en confient l'entretien matériel -et leur affectent, plus tard, le personnel de service-, un programme de réhabilitation-restructuration totale a été envisagé pour Montesquieu, dont le montant total est de 70 MF.

Compte tenu de l'état de l'établissement, de sa vétusté et de son inaptitude à faire face à l'accroissement des effectifs, aux nouveautés pédagogiques, aux normes de sécurité désormais exigées, la région des Pays de la Loire voit donc s'ajouter, à ses obligations, une tâche fort conséquente, elle qui en peu d'années, et dans la seule agglomération du Mans, a supporté la construction du lycée Marguerite Yourcenar et commencé celle du lycée d'Allonnes.

Le projet prend forme en 1992/93. Il a été « concerté », c'est-à-dire, qu'à côté des transformations considérables d'ordre matériel et qui relèvent aussi de l'Intendance, les aspects plus pédagogiques et éducatifs ont été recueillis par le Proviseur et transmis aux services régionaux, qui, en bons gestionnaires de patrimoine, éliminent ou diminuent ce qu'ils considèrent comme superfétatoire, superflu, voire franchement inutile.

### **Des travaux qui débutent en 1994**

Les travaux, contrairement aux prévisions ne commencent pas à la rentrée 93, mais seulement à celle de 94, faute d'entreprise générale de bâtiment (je crois qu'un premier appel d'offres était resté infructueux ...). Celle qui entreprend les travaux est l'entreprise Bonnel, spécialisée aussi dans la rénovation des monuments historiques. De toute manière, pour la Région c'est l'aspect de garantie des biens et des personnes qui est prioritaire. D'où la construction, en tout premier lieu, de l'escalier d'évacuation extérieur qui donne rue Lionel Royer, lequel suscite d'ailleurs moqueries et critiques esthétiques, passant à côté de son évidente utilité ! Il faut aussi commencer la mise aux normes des installations électriques (des bâtiments sont encore alimentés en 110 volts !) et d'incendie. Dans le même temps, la réhabilitation de l'hôtel particulier du XVIIIème – dit ancien Petit lycée – et sa transformation en logements de fonction - est entamée.

Une fois lancés, les travaux, précédés des démolitions nécessaires, s'engagent à un rythme soutenu, par tranches de six à huit mois, qui nécessitent une véritable valse des emplois du temps, d'occupation des salles, des affectations de bâtiments, une valse aussi de déménagements de matériels et de mobiliers que supportent, en plus du quotidien, les personnels de service et d'entretien, dont les effectifs sont pourtant en baisse. Tous les personnels logés y sont aussi soumis.

L'extraordinaire Bibliothèque des Oratoriens, dont Jean Pandolfi avait fini par interdire l'accès, suite à des dégradations imbéciles, comme l'arrachage de pages, voire le vol de livres anciens, est mise en cartons et confiée, pour la plus grande part, à la Médiathèque du Mans. Quant aux archives et dossiers d'élèves, elles sont remises aux entrepôts de Jacques Dorise, un ancien élève.

Compte tenu de l'exiguïté des espaces, la mise à disposition de classes mobiles est réduite à sa plus simple expression : deux bâtiments doubles (quatre ?) prennent place cour des Marronniers, pour abriter les bureaux de la Direction et de la Vie scolaire, le CDI, puis la salle des professeurs, quand leur tour viendra. Elles serviront également de salles de cours, le moment venu. La Cour des sports en abritera également.

Demi-bâtiment par demi-bâtiment, étage par étage, les travaux progressent dans le bruit et la poussière ; on voit même s'effondrer entièrement un escalier intérieur de trois étages, heureusement inaccessible, mais le CDI, qui occupe alors le premier étage, est envahi par la poussière. De leur côté, les engins de chantier et les matériaux à entreposer doivent trouver leur place !



L'atmosphère est pour tous « délicate », d'autant plus qu'une grande réforme va être mise en œuvre : celle des Classes prépas scientifiques, qui bouscule l'ordre établi en matière de superficie, d'équipement et de sécurité des laboratoires de Physique-Chimie dédiés et introduira désormais la filière des Sciences de l'ingénieur, qui doit avoir ses propres installations techniques et pédagogiques ! Or, l'Inspection Générale de Physique-Chimie a fait de Montes' une base de faisabilité, ce qui accroît la pression. D'ailleurs une recommandation du rectorat, pour la rentrée 1995/1996, préconise d'augmenter le recrutement des étudiants, de manière à offrir un « nouveau souffle » aux CPGE, en encourageant davantage de candidatures. À Montesquieu le message est entendu ! Mais le rectorat avait tablé sur une régulation « naturelle », laissant au grand nombre d'établissements proposés au choix des candidats – il n'y avait pas Parcoursup à l'époque ! - le « lissage » d'éventuels sureffectifs. Or cette année-là, en PC, plus de 70 candidats sont admis (logique ! les dossiers étaient de qualité), s'inscrivent (normal ! mieux vaut tenir que courir), sont présents à la rentrée (oui ! car la rentrée universitaire n'est pas faite) et restent (à une ou deux unités près, c'est donc la surprise absolue !). Ce qui oblige à « détrippler » voire « déquadrupler » les séquences, alors que les moyens attribués le sont, sur la base d'une seule division à effectif maximum de 48.

Les moyens supplémentaires arriveront seulement en janvier, après que le Conseil d'administration eut entériné ma proposition de supprimer des enseignements optionnels facultatifs, et dégager ainsi des heures supplémentaires pour rémunérer les professeurs de MPSI/PCSI. Ce n'était qu'une menace, elle ne fut donc pas exécutée, heureusement pour les élèves, mais elle me coûta une promotion, qui, à l'époque, était à la discrétion du recteur !

À ce stade d'avancement du programme, pour les services de la Région, la construction de locaux supplémentaires est inenvisageable ! Le Directeur de l'Éducation tonne, demande de « faire avec » et exige un projet alternatif auprès des enseignants, qui s'exécutent, la mort dans l'âme ... Mais la loi pédagogique est incontournable ; à force de réunions de concertation appuyées par quelques coups de poing sur la table, la conception et la construction d'un nouveau bâtiment scientifique, sur l'emprise du terrain de sports, avec le gymnase en rez-de-chaussée sont emportées de haute lutte. Cette salle d'Évolution gymnique et de danse (un subterfuge pour faire passer la chose) complète heureusement le gymnase de l'époque, alors qu'était également utilisée la salle des Actes, un local sombre, presque insalubre, voire dangereux. Une vraie conquête, on peut le dire ! Elle profitera, d'ailleurs, à l'aménagement des salles de S.V.T. et de physique des classes secondaires.

À quoi s'ajoutent des programmes, eux aussi rénovés, dans le secondaire. En plus, suite à une enquête nationale auprès des lycéens en 1997, on va expérimenter, à partir de la rentrée 1999/2000, les TPE (travaux personnels encadrés qui rappellent les TIPE des classes Prépas), une alternative pluridisciplinaire à l'enseignement magistral, une incitation heureuse à l'esprit de recherche qui nécessite de l'espace et du temps. De quoi donner le tournis aux concepteurs et aux financiers du projet !

### Un projet qui avance à son rythme



À l'évidence, chacun doit, à plusieurs reprises, changer son fusil d'épaule. Le programme avance donc avec la mise aux normes de sécurité (l'autorisation d'accueillir le public est une fois refusée juste avant une rentrée, mais levée *in extremis*) et de circulation intérieures et extérieures, d'où la galerie au premier étage des bâtiments de la cour des Marronniers, qui en supprimant les couloirs intérieurs permet une belle augmentation de superficie des salles de classe desservies ; le Laboratoire de langues vivantes, qui exigera la création d'un poste de professeur coordinateur ; le câblage informatique et la mise en réseau multimédia ; l'aménagement du nouveau CDI ; la création et/ou la rénovation des salles de classe « ordinaires » par transformation intérieure ; la création d'une salle des Professeurs avec ses salles de travail ; la salle des Actes ; un local pour accueillir le « trésor » des Oratoriens –, mais ce sera dans l'ancienne salle à manger des commensaux inaugurée en 2010 ; le petit parloir, face à la loge, où l'on pouvait tenir des réunions ; l'infirmerie ; des locaux divers pour le Foyer socio-éducatif ; la grande salle de projection/réunion ; des bureaux fonctionnels pour la Vie scolaire, l'Intendance, la Direction ; le remplacement complet du mobilier, etc., etc.

Exécuté par les compagnons charpentiers, le « petit campanile » sera exposé place des Jacobins, avant l'installation définitive (photo André Beudard)



L'escalier « Depardieu », quant à lui, il est préservé et « rafraîchi ». Quant à la mise en conformité de l'accessibilité des P.M.R. (personnes à mobilité réduite), pourtant obligatoire, elle est fortement contestée, du fait de son coût et des difficultés d'implantation !

La réfection et l'embellissement des façades et des toitures, tous les aménagements visibles font merveille... et quand le nouveau campanile est installé, on en admire la grâce (bel exploit des compagnons charpentiers !) et la dextérité du grutier !

Le statut de la Chapelle reste, à l'époque incertain, et si on sait qu'elle sera rénovée, on commence à parler, avec la Mairie, de « convention d'occupation artistique ».

### **Des difficultés inévitables...**

Tout cela ne va pas sans anicroches, car le déroulement des travaux mêle plusieurs pôles d'intervention qui ne font pas toujours consensus : la région d'abord et ses services techniques (M. Destouches), qui se reposent sur l'ingénieur de la D.D.E chargé faire le lien au quotidien (M. Daniel), l'architecte (M. Mulatti) qui sera renvoyé, plusieurs fois, à ses cartons, le cabinet d'économistes qui a pour tâche de « lisser » le planning et les approvisionnements, les entreprises qui s'exécutent parfois avec retard ou réticence, les « politiques » locaux qui sont souvent sollicités pour appuyer telle ou telle demande (ils revendiquent ensuite parfois, un peu trop facilement, la paternité des choses), la commission de sécurité, etc. Les réunions de chantiers hebdomadaires, auxquelles j'assiste sans faute, sont souvent animées !

Le chef d'établissement que je suis navigue au milieu des écueils comme il peut, soucieux cependant de faire valoir, et avec obstination, le point de vue des usagers, de tous les usagers ...

Représentant de l'État en tant que président du Conseil d'administration, je dois assumer les votes qu'il émet et les vœux qu'il adopte concernant les travaux, mais je dois aussi représenter l'équipe de direction, telle que je l'entends (chef et adjoint-e, gestionnaire et CPE), de manière cohérente, car s'il existe au sein de cette équipe des métiers différents (éducation, gestion, direction) exercés de manière très compétente, il lui faut autant adapter ces pratiques à un environnement mouvant dans l'espace, que se projette dans l'avenir par une sorte de phénomène de ré-assurance, vers un *demain* qui, à l'évidence, ne sera pas comme *hier*, ni même comme *aujourd'hui* ...

Et puis, des intérêts et des avis, parfois étonnants, se font jour : X ne se remet pas de l'idée d'avoir à abandonner « sa » salle de classe, « son » armoire (elles/ils sont nombreux dans ce cas) ; Y regrette amèrement la disparition du tableau noir et de la craie (ils/elles sont encore plus nombreux) ; Z n'aura que mépris pour les idées de l'architecte ; pour certains - les mêmes qui rechignent à travailler en équipe -, la mise en réseau est une intrusion inadmissible dans la liberté pédagogique de l'enseignant.

Tous dénoncent un inconvénient : le parking intérieur rue Lionel Royer – qui est nouveau – est une pierre d'achoppement ; il est, bien sûr, insuffisant et les places y sont chères. Or, qui peut se targuer d'être prioritaire ? Et le CDI nouveau cumule les causes de friction.

### **Oublis et mauvaises surprises...**

Il y a des oublis : le projet ne comporte pas de toilettes -ce qui est en soi une énigme-, mais même pas de point d'eau. On bataille ferme, hélas sans résultat, il faudrait installer de nouvelles canalisations ! Il ne propose pas non plus de sas d'entrée, condition indispensable pour réguler la température de cette immense pièce où les salles de travail en mezzanine font un appel d'air constant. Contre la volonté de l'architecte, le sas sera finalement installé.

Il y a des obstinations : l'espace de travail des documentalistes est prévu sous l'escalier de la mezzanine, ce qui ne permet pas de contrôler les circulations. Le faire déplacer n'est pas une mince affaire ; la belle et grande porte du XVIII<sup>ème</sup> siècle de la Cour des Oratoriens est prévue pour en être l'entrée, ce qui est une aberration fonctionnelle totale, mais l'architecte y tient absolument ; comme il est bien le seul à défendre cette option, il se fâche mais tout le monde tient bon, le bon sens l'emporte et l'entrée ne se fera plus par la porte « historique » ; d'ailleurs elle est vraiment en mauvais état, elle a été trop souvent rapiécée. Mais pas question de la remplacer ! Ni à l'identique, c'est beaucoup trop coûteux, ni par une installation moderne, ce serait contrevenir à la conservation architecturale. Alors, on répare ce qui peut l'être, on repeint, et voilà !

Il y a des déconvenues : le parquet à petites lattes, à peine posé, se soulève à des nombreux endroits. Il faut le refaire en grande partie !

Enfin, pour couronner le tout, il y a de très mauvaises surprises, comme la découverte de dégâts jusqu'alors invisibles : la mérule a envahi les lambris de la chapelle qui tombent en poussière, dès qu'on les touche. D'ailleurs, l'état de l'intérieur est poignant : les vitres des fenêtres sont cassées, il y a des nids de pigeons un peu partout, les installations et les mobiliers sont en ruine, les grandes peintures pour l'édification des fidèles sont

dépenaillées et pourtant, au milieu de tout cela, subsiste, certes en assez mauvais état, un double joyau : l'orgue avec sa tribune et l'autel avec son baldaquin ovale, exemples magnifiques du baroque du Haut-Maine. C'est vrai, cela ne concerne pas directement le chantier du lycée, mais l'Infirmierie vient d'être installée dans un petit bâtiment qui est adossé... Ce champignon ne va-t-il pas s'étendre ?



*Un lycée qui a désormais, belle allure, de même que la salle des Actes*



*Le bâtiment scientifique rénové, et son extension, à droite, le long de la rue Montbarbet – La cérémonie de départ de M. Landais, en 1999 (photo André Beudard)*

### **Cinq années de travaux, oui, mais quel beau résultat et quelles réussites !**

Je n'en citerai qu'une réussite : la Salle des Actes, qu'une photographie du début du XX<sup>ème</sup> siècle montre dans sa splendeur d'alors : parquet luisant, lourdes tentures, banquettes et fauteuils Empire, lustres et candélabres, tableaux aux murs, au fond une belle bibliothèque.

Elle était vivement voulue par la Région qui en faisait un symbole d'apparat et de patrimoine, elle était voulue par la direction du lycée qui avait l'intention d'en faire aussi un lieu prestigieux qui pouvait accueillir autant les réceptions (notamment celles en l'honneur du personnel) que les réunions du Conseil d'administration, elle était voulue par les enseignants qui voulaient y exposer à demeure ce qui faisait pour eux réellement mémoire : les plus représentatifs des instruments scientifiques anciens et les plus beaux ouvrages de la Bibliothèque des Oratoriens. Le choix du mobilier, qui mêle design audacieux et boiseries patinées, n'est pas cornélien, mais parfaitement adapté à cet objectif multiple. La première séance du Conseil d'administration que j'y préside est pour moi un grand moment !

!

Fin juin 1999, la nouvelle livrée de Montes<sup>?</sup>, rénové et modernisé, s'offre à tous les regards, elle est harmonieuse : l'ocre blond des façades, le gris sombre des toitures et des structures métalliques, le blanc délicat des fenêtres à petits carreaux, celui des pierres taillées se mêlent aux teintes foncées des grilles et au feuillage changeant des grands arbres; décidément les installations neuves et résolument modernes font bon ménage avec l'ancien ! Un bel outil pour l'avenir !

## **Le logement du Proviseur**

Le bâtiment où il se trouve est un ajout, construit au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle (vraisemblablement entre 1851 et 1855), près de l'emplacement du tout premier « collègue » -celui de 1599, qui s'effondra au bout de quelques dizaines d'années, et fut reconstruit plus tard.

On le sait, il est de très grande taille, puisqu'il s'étend sur deux étages, en face de la conciergerie et qu'il donne sur la cathédrale, la place des Jacobins et le Parc de Tessé. Il comprend également un grenier au-dessus et une grande cave voûtée en dessous. Côté rue Montesquieu, il est séparé de la conciergerie par une grille et un petit massif fleuri. On entre par un perron de quelques marches qui ouvre sur un escalier intérieur particulier, qui permet aussi au Proviseur d'accéder directement à son bureau. De l'autre côté il donne sur la Cour des Oratoriens, laquelle surplombe le jardin suspendu, le jardin « à la française » du Proviseur, à l'époque 1 000 m<sup>2</sup> environ, aménagé sur le rempart avec plates-bandes, rosiers, allées de petits buis, arbres fruitiers, marronniers et séquoias. Un autre jardin partagé entre le (la) Proviseur(e)-adjoint(e) et l'Intendant(e), d'à peu près la même superficie, le prolonge en direction de la Piscine. Ces jardins sont quasiment invisibles de la rue (avenue de Paderborn). Une haie épaisse de lauriers palme les cache au regard des passants.

Rentrée 1994, la répartition des postes de personnels de service est modifiée, l'entretien des espaces verts revient au service général. Et pour ces jardins privés, il se résumera à la taille de la haie et à l'évacuation des feuilles mortes et des marrons d'Inde.

Qu'importe ! Mon épouse continue à entretenir ce que Claudette Pandolfi avait déjà cultivé, planté et aménagé, avec l'aide du jardinier : les massifs de fleurs, les fraisiers et les framboisiers, mais elle ne garde pas le petit potager.

Je vois aujourd'hui que l'aspect en a bien changé, mais qu'il reste entretenu et même récemment valorisé.

Au premier étage sont les pièces d'apparat, dont l'aménagement date sans doute du XIX<sup>ème</sup> siècle, de style Napoléon III : une petite entrée séparée façon boudoir côté cathédrale, un grand salon, côté Parc de Tessé, et, côté Cour des Oratoriens, une salle à manger et une autre pièce pouvant servir de bureau ou de bibliothèque, où Jean Pandolfi a laissé de beaux rayonnages sur tout un côté ; de très beaux parquets, des cheminées de marbre (celle du salon fonctionne parfaitement) et un extraordinaire haut poêle cylindrique en porcelaine et laiton, de belles rosaces aux plafonds. À mon arrivée, au bout d'un couloir, à gauche une grande cuisine, un W.C. minuscule, au fond un local à charbon et une porte qui permet de monter au grenier ou de passer vers les autres bâtiments, en traversant le fameux amphi en gradins de Sciences naturelles.

Au second étage, trois chambres et une salle de bains, vaste mais ancienne, dont la grande fenêtre ouvre sur la cathédrale et le marché. Une chambre, la plus grande, contiguë à la salle de bains, donne à la fois sur les arbres du jardin et du Parc de Tessé et sur la Cour des Oratoriens.

En bout de circuit de chauffage, l'appartement n'est pas fait pour un hiver rigoureux, d'autant plus que, fréquemment, il faut aller dans les sous-sols des cuisines pour réamorcer la chaudière qui, pour des raisons bizarres, s'arrête de fonctionner de temps en temps et surtout la nuit. L'installation, lors de la restauration, à l'intérieur de l'appartement, d'un circuit indépendant avec chaudière à gaz individuelle (eau chaude sanitaire et chauffage) est donc la bienvenue.

L'appartement est encore alimenté en 110 volts, sauf, ici et là, quelques prises de courant « tirées », disons assez artisanalement. Là aussi, la réfection totale et la mise aux normes de l'installation sont des priorités.

Les travaux sont conformes au programme de modernisation et de mise en valeur, la décoration proposée par l'architecte et relayée par l'Intendance est laissée à notre choix, mais lorsque je souhaite la pose d'un lave-mains dans le WC du premier étage, la réponse est non. C'est à moi d'acheter la vasque nécessaire !!!

À mon arrivée – et à mon départ – ne subsistent du mobilier « d'origine » et dans le seul salon qu'un gros guéridon, en noyer sans doute, celui qui est sur une photo de la Salle des Actes – et une grande armoire, dont les portes sont discrètement sculptées, à la manière campagnarde.

Dans les greniers, on trouvera encore quelques sièges recouverts de tissu complètement élimés ou défoncés, trop fragiles pour être restaurés. Ils sont aussi visibles sur la photo indiquée plus haut, dont je ne possède qu'une mauvaise photocopie...

Avec le Second Empire et la République laïque, le Proviseur du lycée d'État de Garçons est une personnalité en vue du chef-lieu du département – la Directrice du lycée de Jeunes Filles qui reste souvent « municipal » n'est pas traitée de la même manière. Il est reçu « en ville » et « reçoit » à son tour. Les hôtes sont variés et exercent des fonctions importantes. La distribution des prix est solennelle et obéit à un protocole bien réglé : le recteur ou l'Inspecteur d'Académie côtoient le Préfet ou le Sous-préfet, les commandants militaires, le Président du Tribunal, le Maire et les élus, les autres personnalités marquantes, etc. D'ailleurs, le choix du professeur qui



prononce le discours est soumis à l'approbation des autorités académiques, et le texte leur est communiqué à l'avance.

Dans l'appartement du Proviseur, l'existence d'un salon de réception et d'une salle à manger, qui sont meublés par l'établissement, lequel fournit pour la circonstance le linge de table entretenu par la lingère, verres, couverts et plats de service particuliers, est donc tout à fait logique. Au fil du temps, cependant, cette tradition de réception s'affaiblit, car les habitudes de considération sociale et les normes administratives changent, le mobilier disparaît peu à peu comme disparaissent les redingotes et les chapeaux melon, sans qu'on sache trop comment ...

Reste malgré tout une coutume : les Inspecteurs généraux, envoyés directs du Ministre, peuvent réclamer d'être invités à déjeuner chez le Proviseur. Certes c'est l'occasion de deviser ensemble, mais, ici et là, on se rend compte, quand même, que le Proviseur, qui est fortement dépendant de la hiérarchie, est en position inconfortable, et surtout que c'est au personnel de service d'en supporter la charge supplémentaire.

André Beudard, dévoué concierge s'il en fut, se rappelle très bien comment, courant des cuisines à l'office de l'appartement, apportant mets fins confectionnés par le Chef et bonnes bouteilles sorties de la cave du lycée, il avait servi, avec savoir-faire, ces « Messieurs » ... en veston et gants blancs.

Quant au premier Inspecteur qui me demanda à en profiter, il fut poliment renvoyé à la table des commensaux...

Les photos de l'appartement du Proviseur (photos 31 à 35)

<http://montesquieu.lemans.free.fr/lelyceede4/bmalbum.htm>

---

## DES NOUVELLES DES ARCHIVES ET DU SITE

par André Vivet

Un article de Didier Béoutis dans OF du 20 09 2020 sur les différents noms de la rue Montesquieu.

<http://montesquieu.lemans.free.fr/elevesoup1/beoutisruemontesquieu.pdf>

Nous avons retrouvé des plans et projets de l'extension du collège en lycée (1847-1850). Ils sont disponibles en HD sur demande et consultables à la bibliothèque du fonds ancien.

<http://montesquieu.lemans.free.fr/lelyceeava/bmalbum.htm#>

Les photos de la matinée du 17 octobre 2020 (AG et pot de l'amitié)

<http://montesquieu.lemans.free.fr/agdelamica/bmalbum.htm>

Quelques souvenirs de Jean-Pierre Landais, proviseur du 1994 à 1999.

<http://montesquieu.lemans.free.fr/elevesoupr/jplandais.pdf>

Régis Ferré, ancien élève et prêtre.

<http://montesquieu.lemans.free.fr/ilsontlais/rferre.pdf>

*Nous espérons que vous aurez pris intérêt à la lecture de ce numéro. Vous pourrez consulter le site d'archives géré par André VIVET <http://montesquieu.lemans.free.fr> et contribuer à l'enrichir. Merci de nous faire parvenir informations, contributions qui pourront être publiées, observations et suggestions. Tout courrier doit être adressé, pour la lettre, à Didier BÉOUTIS, 11, rue Pierre Belon, 72000 LE MANS, [didierbeoutis@yahoo.fr](mailto:didierbeoutis@yahoo.fr) et, pour les archives et adhésions, à André VIVET, 7, rue de Sicile, 72000 LE MANS, [andrivivet@gmail.com](mailto:andrivivet@gmail.com). Prochaine lettre le 1<sup>er</sup> janvier.*

### **BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE MONTESQUIEU**

Nom : Prénom : Dates de présence au lycée :

Adresse : Téléphone : Courriel :

J'adhère à l'association des anciens élèves et règle ma cotisation :

. étudiant et moins de 25 ans : 10 € ; membre actif : 20 € bienfaiteur : 75 €, associé : montant au choix

Je fais un don de..... Signature : ..... À adresser à M. VIVET, 7, rue de Sicile, 72000 LE MANS

Association amicale des anciens élèves du lycée Montesquieu, 1, rue Montesquieu, 72008 LE MANS Cedex 1  
Président : Didier BÉOUTIS; Vice-Présidents : Claude JEAN et Danièle RÉOLID-MAIGNAN.  
secrétaire-archiviste : André VIVET; secrétaire-adjoint : Jean-Pierre ROUZÉ ; trésorier : François BARTHOMEUF  
Directeur de la publication : Didier BÉOUTIS